

Informations de base	
<p><b>2023/3000(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antibiotiques pour les chiens, les chats et les furets</p> <p>Complétant <a href="#">2012/0039(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation			
<b>Commission Européenne</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2023)07658</a>	21/11/2023	